

**M. Aiken:** Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je tiens à signaler que je me serais servi d'une expression beaucoup plus forte si elle n'avait pas été antiparlementaire. L'expression «manque de franchise» était la moins blessante que je pouvois trouver dans les circonstances. En fait, l'honorable député a prouvé exactement ce que j'avançais. Le gouvernement tentait de faire croire à la population du Canada que le régime renfermait des prestations aux survivants, alors qu'en réalité aucune prestation n'était payable aux personnes de moins de 65 ans, et inclure cela dans le bill n'était pas la bonne façon de procéder.

Je ne retire pas mes paroles. Le gouvernement a tenté de faire accepter ce régime partout au Canada, disant qu'il renfermait des prestations aux survivants. Des gens m'ont écrit disant: «Vous prétendez qu'il n'existe pas de prestations aux survivants et pourtant le gouvernement soutient le contraire. Qui a raison?» Tout ce que je dis c'est que le régime ne prévoyait pas de prestations aux survivants, qu'il était incomplet et que nous sommes sur le point de connaître la vérité.

Je tiens à adresser mes prochaines remarques à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre qui siège à ma gauche. Je vois qu'il est maintenant à la Chambre. J'imagine qu'il doit se trouver lui-même dans l'embarras parce que lors du débat sur le projet initial, le député de Winnipeg-Nord-Centre a pris la parole à plusieurs reprises—j'ai ici des citations—et il a dit à ceux qui voulaient bien l'entendre ou lire sa prose que c'était un magnifique régime, qu'il nous fallait aller de l'avant et l'approuver. Je ne mets pas sa sincérité en doute à cet égard, mais il me semble bien qu'il avait tort. Il s'aperçoit maintenant que le gouvernement lui a en quelque sorte coupé l'herbe sous le pied en disant: En fait, ce régime merveilleux dont vous étiez si fier, il y a deux ou trois mois, n'est bon à rien. Il nous faut proposer ces modifications à la constitution.

**M. Knowles:** L'honorable député me permettrait-il une question? Voudrait-il se donner la peine de me citer fidèlement? J'ai dit que l'autre régime était bon, mais que le nouveau est meilleur. Qui pourrait s'opposer à une amélioration?

**M. Aiken:** Malheureusement, nous avons, dans le temps, entendu un autre son de cloche. Si l'honorable député veut que je le cite, je vais relire ici la dernière phrase de son discours qui figure à la page 1249 du hansard:

Le régime de pension fédéral est bon, en principe, et nous avons l'obligation envers la population canadienne de le mettre en vigueur aussitôt que possible.

[M. Munro.]

**M. Knowles:** C'est très bien.

**M. Aiken:** J'affirme, moi, que le principe n'était pas bon, qu'il était mauvais. Il s'agissait en principe d'adopter un régime de pension du Canada sans prestations pour les survivants ou les invalides. C'était là une question de principe.

**M. Francis:** Le député dit que les prestations aux survivants n'étaient pas prévues. Je lui demande si le régime prévoyait une prestation aux veuves qui sont, de toute évidence, des survivants.

**M. Aiken:** Si le régime était tellement bon, que faisons-nous aujourd'hui?

**M. Knowles:** Nous l'améliorons. Qu'avez-vous à redire à cela?

**M. Aiken:** Je dis simplement que le député doit se trouver un peu dans l'embarras, un point c'est tout. Je pense que ses amis du gouvernement l'ont abandonné à lui-même en cours de route.

**M. Knowles:** Ne serait-ce pas à cause des critiques formulées par notre parti que le gouvernement s'est vu obligé d'améliorer sa propre mesure législative?

**M. Aiken:** A ma connaissance, aucun député n'a formulé de critiques; je n'ai entendu que des louanges.

Après avoir décoché certains coups à gauche et à droite, j'aimerais passer à la partie principale de mon discours car, à mon sens, il y a des contradictions sérieuses dans le régime. Il est juste de dire que des amendements auraient dû être apportés dès le début, mais nous sommes présentement dans la bonne voie. J'aimerais savoir s'il sera possible de tirer au clair tous les points vagues du régime en vue d'en faire un régime national, cohésif et satisfaisant. Je crains fort que les divers nouveaux projets, les changements, les modifications, les Livres blancs et les bills qui traînent un peu partout, les innombrables lettres et mises aux voix parmi lesquelles j'ai essayé de faire de l'ordre avec mes moyens limités afin de voir s'ils se rapportaient de quelque façon au régime de pension du Canada—mais je ne crois pas y avoir réussi...

**M. Munro:** C'est évident.

**M. Aiken:** Le représentant d'Hamilton-Est (M. Munro) veut me rendre la monnaie de ma pièce. Il pourra peut-être prononcer un petit discours de son cru, s'il le désire, mais j'espère qu'il sera meilleur que le dernier.

En tout premier lieu, j'aimerais examiner l'aspect matériel du régime et par cela j'entends les divers documents.